

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Département de la Mayenne

COMMUNE D'IZE

MAIRIE

2 PLACE RAYMOND DANIEL

53160 IZE

Téléphone : 02.43.37.91.59

Fax : 09.70.61.14.81

Mail : mairiedize@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL D'IZE

PROCES-VERBAL

SEANCE DU

JEUDI 11 AVRIL 2024

A 20H15mn

TABLE DES MATIERES

Adjonctions

2024-04-D024 / Demande de subvention auprès de la CAF pour les travaux de la micro-crèche liés à l'obtention de l'agrément à 12 enfants.

2024-04-D025 / Délibération d'autorisation d'un emprunt Moyen-Terme auprès d'un établissement bancaire pour les travaux de la réhabilitation de l'école 12, rue de Bretagne

2024-04-D026 / Vote d'une subvention RASED

Présents

2024-04-D022 / Délibération d'autorisation d'emprunt auprès de la banque CREDIT MUTUEL en prêt relais dans l'attente des subventions relatives à la réhabilitation de l'école 12, rue de Bretagne

2024-04-D023 / Demande de Monsieur DUFOURMANTELLE – Echange de deux tronçons de chemin

Questions diverses

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à vingt heures quinze minutes, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués le 4 avril se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame BOURILLON Anne-Flore, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 4 avril 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au tableau d'affichage de la mairie le 4 avril 2024.

PRESENTS : BOURAYON Thierry, BOURILLON Anne-Flore, BOURGES Marc, FILOCHE Virginie, GUIOULLIER Benoît, JACQUEMIN Carine, PICARD Nicole, SUARD Alain

Absents excusés : Christophe HERVOCHE, MAILLOT Auguste, RABINEAU Solène

Absent :

Date de la convocation du Conseil municipal : 4 avril 2024

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 8 Votants : 8

Secrétaire de séance : Thierry BOURAYON

Le compte rendu de la séance du 14 mars 2024 est adopté sans observation.

Présents :



ORDRE DU JOUR :

2024-04-D022 / Délibération d'autorisation d'emprunt auprès de la banque CREDIT MUTUEL en prêt relais dans l'attente des subventions relatives à la réhabilitation de l'école 12, rue de Bretagne

Madame le Maire soumet au conseil municipal une demande de contribution financière à la banque CREDIT MUTUEL dans le cadre d'un prêt relais relatif à l'obtention des subventions notifiées et celles en attente de notification pour la rénovation de l'ancienne école.

Le montant du besoin est de 200 000 euros au taux MAXIMAL de 4,5 % reportable jusqu'en 2026 au vu du retour des subventions demandées et du FCTVA

Tableau de financement ci-joint

PLAN DE FINANCEMENT
PROJET REHABILITATION ECOLE

Dépenses	
Achat bâtisses	82 000.00 €
Travaux	664 942,57 €
Aménagement extérieur/achat mobilier	30 000,00 €
Maitrise d'œuvre / Autres honoraires (SPS, suivi 3C...)	100 063.00 €
TOTAL	877 005,57 €
Detr 2021	144 434.40 €
Fond régional mesure 26	100 000.00 €
CAF	93 000.00 €
Ademe	8400.00 €
Fond vert	50 000.00 €
Département	19 584.00 €
Fond de concours intercommunal	29 972.54 €
DSIL 2024 (dossier en cours d'instruction)	105 000.00 €
Reste à charge communal	326 614,63 €
- Emprunt contracté	280 000,00 €
- Autofinancement	46 614,63 €
TOTAL	877 005,57 €

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal accepte et vote la demande d'un concours financier par un prêt relais au CREDIT MUTUEL d'un montant maximum de 200 000 euros à 4,5% d'intérêt maximum et donne tous pouvoirs à Madame le Maire à signer toutes pièces et actes utiles au sujet.

Vote à l'unanimité Pour : 8 Contre : Abstention :
--

ASCA

2024-04-D023 / Demande de Monsieur DUFOURMANTELLE – Echange de deux tronçons de chemin

Madame le Maire rappelle le dossier en cours avec Monsieur DUFOURMANTELLE quant à l'échange de deux tronçons de chemin.

Le conseil municipal :

- Décide d'échanger les deux tronçons de chemin sans contrepartie financière dans la mesure où Monsieur DUFOURMANTELLE s'engage à effectuer les travaux de mise en état du chemin et la plantation de haies ;
- Précise que cet échange sera formalisé par acte administratif ;
- Précise que les frais inhérents à cet échange resteront à la charge de l'acquéreur à savoir les frais de notaire et les frais de géomètre ;
- Donne tous pouvoirs à Madame le Maire à signer toutes pièces et actes utiles.

Vote à l'unanimité Pour : 8 Contre : Abstention :
--



ADJONCTIONS

2024-04-D024 - Demande de subvention auprès de la CAF pour les travaux de la micro-crèche liés à l'obtention de l'agrément à 12 enfants.

Madame BOURILLON informe les conseillers que suite au COPIL du 5 avril dernier, Mme FORET-VETTIER propose à la commune de faire une demande de subvention pour une prise en charge à hauteur de 50 % du devis de Monsieur SAVARY qui s'élève à 1 800 € HT pour la pose d'occulus et d'une barrière.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès de la CAF pour les travaux de pose d'occulus et d'une barrière et lui donne tous pouvoirs pour signer toutes pièces et actes.

Vote à l'unanimité Pour : 8 Contre : Abstention :
--



2024-04-D025 / Délibération d'autorisation d'un emprunt Moyen-Terme auprès d'un établissement bancaire pour les travaux de la réhabilitation de l'école 12, rue de Bretagne

Madame le Maire soumet au conseil municipal une demande de contribution financière à un établissement bancaire dans le cadre d'un prêt Moyen-Terme pour les travaux de la réhabilitation de l'école 12, rue de Bretagne.

Le montant du besoin est de 100 000 euros au taux maximal de 3,5 %.

Tableau de financement ci-joint

PLAN DE FINANCEMENT
PROJET REHABILITATION ECOLE

Dépenses	
Achat bâtisses	82 000.00 €
Travaux	664 942,57 €
Aménagement extérieur/achat mobilier	30 000,00 €
Maitrise d'œuvre / Autres honoraires (SPS, suivi 3C...)	100 063.00 €
TOTAL	877 005,57 €
Detr 2021	144 434.40 €
Fond régional mesure 26	100 000.00 €
CAF	93 000.00 €
Ademe	8400.00 €
Fond vert	50 000.00 €
Département	19 584.00 €
Fond de concours intercommunal	29 972.54 €
DSIL 2024 (dossier en cours d'instruction)	105 000.00 €
Reste à charge communal	326 614,63 €
- Emprunt contracté	280 000,00 €
- Autofinancement	46 614,63 €
TOTAL	877 005,57 €

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal accepte et vote la demande d'un concours financier en prêt Moyen-Terme auprès d'un établissement bancaire d'un montant maximum de 100 000 euros à 3,5% d'intérêt maximum et donne tous pouvoirs à Madame le Maire à signer toutes pièces et actes utiles au sujet.

Vote à l'unanimité Pour : 8 Contre : Abstention :
--



2024-04-D026 / Vote d'une subvention RASED

Madame le Maire fait lecture du courrier reçu de Madame ROUSSELIN, Inspectrice de l'éducation nationale, concernant le financement du matériel pédagogique du réseau d'aide aux élèves en difficulté (RASED)

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal accepte et vote à l'unanimité en faveur du versement d'une subvention RASED d'un montant de 16,50 € et donne tous pouvoirs à Madame le Maire à signer tout document utile.

Vote à l'unanimité Pour : 8 Contre : Abstention :
--

Questions diverses

* Point travaux Ecole

* Elections Européennes : 9 Juin 2024 – Elaboration des tours de garde au scrutin – Tableau Provisoire

Présidente du Bureau de vote : Anne Flore BOURILLON

8h00 - 10h30	10h30 - 13h00	13h00 - 15h30	15h30 - 18h00
Alain SUARD	Anne-Flore BOURILLON	Benoît GUIOULLIER	Carine JACQUEMIN
Auguste MAILLOT	Virginie FILOCHE	Thierry BOURAYON	Nicole PICARD
Solène RABINEAU	Marc BOURGES		Christophe HERVOCHE

Dépouillement : Anne Flore BOURILLON, Alain SUARD, Marc BOURGES, Carine JACQUEMIN et Nicole PICARD

* Exercice PREPA'RISK 2024

* Demande d'ORION ENERGIES

* Cimetière : Solution Hydromulching pour la végétalisation

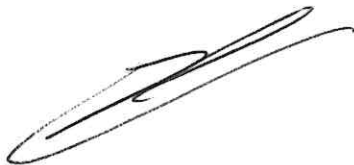
* Mayenne Ingénierie – Assemblée Générale : 14/11/2024

* Boulangerie

Levée de la séance : 23h00

Thierry BOURAYON

Secrétaire de Séance



Anne-Flore BOURILLON

Maire



COMMUNE D'IZE

CONSEIL MUNICIPAL DU 11/04/2024



En exercice : 11

Présents : 8

LISTE DES DELIBERATIONS

Numéro	Objet	Statut
2024-04-D022	Délibération d'autorisation d'emprunt auprès de la banque CREDIT MUTUEL en prêt relais dans l'attente des subventions relatives à la réhabilitation de l'école 12 rue de Bretagne	Votée à l'unanimité
2024-04-D023	Demande de Monsieur DUFOURMANTELLE – Echange de deux tronçon de chemin	Votée à l'unanimité
2024-04-D024	Demande de subvention auprès de la CAF pour les travaux de la micro-crèche liés à l'obtention de l'agrément à 12 enfants	Votée à l'unanimité
2024-04-D025	Délibération d'autorisation d'un emprunt Moyen-Terme auprès d'un établissement bancaire pour les travaux de la réhabilitation de l'école 12, rue de Bretagne	Votée à l'unanimité
2024-04-D026	Vote d'une subvention RASED	Votée à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à vingt heures quinze minutes, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués le 4 avril se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame BOURILLON Anne-Flore, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 4 avril 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au tableau d'affichage de la mairie le 4 avril 2024.

PRESENTS : BOURAYON Thierry, BOURILLON Anne-Flore, BOURGES Marc, FILOCHE Virginie, GUIOULLIER Benoît, JACQUEMIN Carine, PICARD Nicole, SUARD Alain

Absents excusés : HERVOCHE Christophe, MAILLOT Auguste, RABINEAU Solène

Absent :

Date de la convocation du Conseil municipal : 4 avril 2024

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 8 Votants : 8

Secrétaire de séance : BOURAYON Thierry

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
11	8	8

Vote à l'unanimité

Pour : 8

Contre :

Abstention :

2024-04-D022 / Délibération d'autorisation d'emprunt auprès de la banque CREDIT MUTUEL en prêt relais dans l'attente des subventions relatives à la réhabilitation de l'école 12, rue de Bretagne

Madame le Maire soumet au conseil municipal une demande de contribution financière à la banque CREDIT MUTUEL dans le cadre d'un prêt relais relatif à l'obtention des subventions notifiées et celles en attente de notification pour la rénovation de l'ancienne école.

Le montant du besoin est de 200 000 euros au taux MAXIMAL de 4,5 % reportable jusqu'en 2026 au vu du retour des subventions demandées et du FCTVA

Tableau de financement ci-joint

PLAN DE FINANCEMENT
PROJET REHABILITATION ECOLE

Dépenses	
Achat bâtisses	82 000.00 €
Travaux	664 942,57 €
Aménagement extérieur/achat mobilier	30 000,00 €
Maitrise d'œuvre / Autres honoraires (SPS, suivi 3C...)	100 063.00 €
TOTAL	877 005,57 €
Detr 2021	144 434.40 €
Fond régional mesure 26	100 000.00 €
CAF	93 000.00 €
Ademe	8400.00 €
Fond vert	50 000.00 €
Département	19 584.00 €
Fond de concours intercommunal	29 972.54 €
DSIL 2024 (dossier en cours d'instruction)	105 000.00 €
Reste à charge communal	326 614,63 €
- Emprunt contracté	280 000,00 €
- Autofinancement	46 614,63 €
TOTAL	877 005,57 €

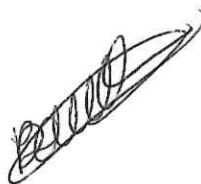
Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal accepte et vote la demande d'un concours financier par un prêt relais au CREDIT MUTUEL d'un montant maximum de 200 000 euros à 4,5% d'intérêt maximum et donne tous pouvoirs à Madame le Maire à signer toutes pièces et actes utiles au sujet.

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes.

**Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Anne-Flore BOURILLON**




**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à vingt heures quinze minutes, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués le 4 avril se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame BOURILLON Anne-Flore, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 4 avril 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au tableau d'affichage de la mairie le 4 avril 2024.

PRESENTS : BOURAYON Thierry, BOURILLON Anne-Flore, BOURGES Marc, FILOCHE Virginie, GUIOULLIER Benoît, JACQUEMIN Carine, PICARD Nicole, SUARD Alain

Absents excusés : HERVOCHE Christophe, MAILLOT Auguste, RABINEAU Solène

Absent :

Date de la convocation du Conseil municipal : 4 avril 2024

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 8 Votants : 8

Secrétaire de séance : BOURAYON Thierry

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
11	8	8

Vote à l'unanimité

Pour : 8

Contre :

Abstention :

2024-04-D023 / Demande de Monsieur DUFOURMANTELLE – Echange de deux tronçons de chemin

Madame le Maire rappelle le dossier en cours avec Monsieur DUFOURMANTELLE quant à l'échange de deux tronçons de chemin.

Le conseil municipal :

- **Décide d'échanger les deux tronçons de chemin sans contrepartie financière dans la mesure où Monsieur DUFOURMANTELLE s'engage à effectuer les travaux de mise en état du chemin et la plantation de haies ;**
- **Précise que cet échange sera formalisé par acte administratif ;**

- **Précise que les frais inhérents à cet échange resteront à savoir les frais de notaire et les frais de géomètre ;**
- **Donne tous pouvoirs à Madame le Maire à signer toutes pièces et actes utiles.**

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes.

**Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Anne-Flore BOURILLON**



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MAYENNE
COMMUNE D'IZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à vingt heures quinze minutes, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués le 4 avril se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame BOURILLON Anne-Flore, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 4 avril 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au tableau d'affichage de la mairie le 4 avril 2024.

PRESENTS : BOURAYON Thierry, BOURILLON Anne-Flore, BOURGES Marc, FILOCHE Virginie, GUIOULLIER Benoît, JACQUEMIN Carine, PICARD Nicole, SUARD Alain

Absents excusés : HERVOCHE Christophe, MAILLOT Auguste, RABINEAU Solène

Absent :

Date de la convocation du Conseil municipal : 4 avril 2024

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 8 Votants : 8

Secrétaire de séance : BOURAYON Thierry

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
11	8	8

Vote à l'unanimité
Pour : 8
Contre :
Abstention :

2024-04-D024 - Demande de subvention auprès de la CAF pour les travaux de la micro-crèche liés à l'obtention de l'agrément à 12 enfants.

Madame BOURILLON informe les conseillers que suite au COPIL du 5 avril dernier, Mme FORET-VETTIER propose à la commune de faire une demande de subvention pour une prise en charge à hauteur de 50 % du devis de Monsieur SAVARY qui s'élève à 1 800 € HT pour la pose d'occulus et d'une barrière.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès de la CAF pour les travaux de pose d'occulus et d'une barrière et lui donne tous pouvoirs pour signer toutes pièces et actes.

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes.

**Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Anne-Flore BOURILLON**



**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MAYENNE
COMMUNE D'IZE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à vingt heures quinze minutes, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués le 4 avril se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame BOURILLON Anne-Flore, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 4 avril 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au tableau d'affichage de la mairie le 4 avril 2024.

PRESENTS : BOURAYON Thierry, BOURILLON Anne-Flore, BOURGES Marc, FILOCHE Virginie, GUIOULLIER Benoît, JACQUEMIN Carine, PICARD Nicole, SUARD Alain

Absents excusés : HERVOCHE Christophe, MAILLOT Auguste, RABINEAU Solène

Absent :

Date de la convocation du Conseil municipal : 4 avril 2024

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 8 Votants : 8

Secrétaire de séance : BOURAYON Thierry

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
11	8	8

Vote à l'unanimité
Pour : 8
Contre :
Abstention :

2024-04-D025 / Délibération d'autorisation d'un emprunt Moyen-Terme auprès d'un établissement bancaire pour les travaux de la réhabilitation de l'école 12, rue de Bretagne

Madame le Maire soumet au conseil municipal une demande de contribution financière à un établissement bancaire dans le cadre d'un prêt Moyen-Terme pour les travaux de la réhabilitation de l'école 12, rue de Bretagne.

Le montant du besoin est de 100 000 euros au taux maximal de 3,5 %.

Tableau de financement ci-joint

PLAN DE FINANCEMENT

PROJET REHABILITATION ECOLE

Dépenses	
Achat bâtisses	82 000.00 €
Travaux	664 942,57 €
Aménagement extérieur/achat mobilier	30 000,00 €
Maitrise d'œuvre / Autres honoraires (SPS, suivi 3C...)	100 063.00 €
TOTAL	877 005,57 €
Detr 2021	144 434.40 €
Fond régional mesure 26	100 000.00 €
CAF	93 000.00 €
Ademe	8400.00 €
Fond vert	50 000.00 €
Département	19 584.00 €
Fond de concours intercommunal	29 972.54 €
DSIL 2024 (dossier en cours d'instruction)	105 000.00 €
Reste à charge communal	326 614,63 €
- Emprunt contracté	280 000,00 €
- Autofinancement	46 614,63 €
TOTAL	877 005,57 €

Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal accepte et vote la demande d'un concours financier en prêt Moyen-Terme auprès d'un établissement bancaire d'un montant maximum de 100 000 euros à 3,5% d'intérêt maximum et donne tous pouvoirs à Madame le Maire à signer toutes pièces et actes utiles au sujet.

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Anne-Flore BOURILLON



**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MAYENNE
COMMUNE D'IZE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à vingt heures quinze minutes, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués le 4 avril se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame BOURILLON Anne-Flore, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 4 avril 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au tableau d'affichage de la mairie le 4 avril 2024.

PRESENTS : BOURAYON Thierry, BOURILLON Anne-Flore, BOURGES Marc, FILOCHE Virginie, GUIOULLIER Benoît, JACQUEMIN Carine, PICARD Nicole, SUARD Alain

Absents excusés : HERVOCHE Christophe, MAILLOT Auguste, RABINEAU Solène

Absent :

Date de la convocation du Conseil municipal : 4 avril 2024

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 8 Votants : 8

Secrétaire de séance : BOURAYON Thierry

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
11	8	8

Vote à l'unanimité
Pour : 8
Contre :
Abstention :

2024-04-D026 / Vote d'une subvention RASED

Madame le Maire fait lecture du courrier reçu de Madame ROUSSELIN, Inspectrice de l'éducation nationale, concernant le financement du matériel pédagogique du réseau d'aide aux élèves en difficulté (RASED)

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal accepte et vote à l'unanimité en faveur du versement d'une subvention RASED d'un montant de 16,50 € et donne tous pouvoirs à Madame le Maire à signer tout document utile.

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes.

**Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Anne-Flore BOURILLON**

